



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

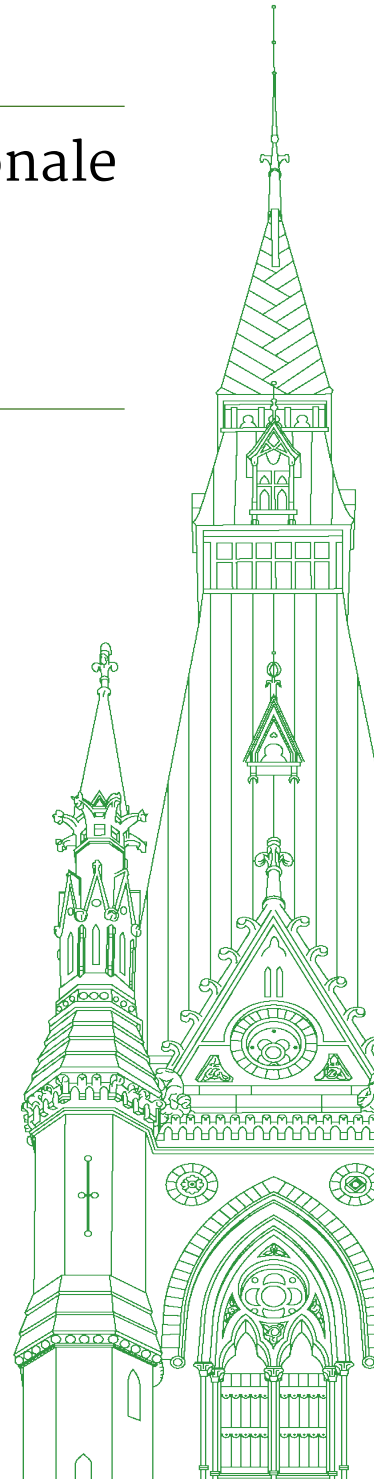
Comité permanent de la défense nationale

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 012

Le vendredi 29 janvier 2021

Présidente : Mme Karen McCrimmon



Comité permanent de la défense nationale

Le vendredi 29 janvier 2021

• (1315)

[Traduction]

La présidente (Mme Karen McCrimmon (Kanata—Carleton, Lib.)): Bonjour à tous. La séance est ouverte.

[Français]

Bonjour et bonne année! Je vous souhaite la bienvenue à tous.

[Traduction]

Je vais rompre avec une petite tradition. J'ai l'habitude d'alléger mon mot d'ouverture, conformément à la directive que nous avons reçue de la Chambre des communes. Cependant, puisqu'il s'agit de notre première séance en cette nouvelle année et qu'il y a de nouvelles technologies et procédures, je vais prononcer l'ensemble des consignes. Par la suite, je reviendrai simplement à ma version abrégée. Les directives de la Chambre des communes que nous avons reçues aujourd'hui comportent des changements importants.

[Français]

La réunion d'aujourd'hui se déroulera sous forme hybride, conformément à l'ordre adopté par la Chambre des communes le 25 janvier 2020. Les membres du Comité seront présents en personne ou par l'entremise de l'application Zoom. Les délibérations seront publiées sur le site Web de la Chambre des Communes.

À titre d'information, la diffusion sur le Web montrera toujours la personne qui parle plutôt que l'ensemble du Comité.

[Traduction]

Nous avons recours à un nouveau format webinaire pour les séances publiques des comités. J'espère que l'accès à la réunion s'est fait un peu plus rapidement qu'à l'habitude. J'étais vraiment ravi que nos interprètes nous donnent un coup de pouce pour vérifier si tout le matériel fonctionne et si l'interprétation se déroulera bien aujourd'hui.

Aussi, les membres du personnel sont en ligne, mais ce sont des participants non actifs qui peuvent assister à la réunion en mode Galerie.

Il y a une chose que nous devons vous rappeler, à savoir qu'il est interdit de faire des captures d'écran ou de prendre des photos de votre écran.

Nous devons respecter les directives des autorités sanitaires qui ont été établies, en ce qui a trait à la distanciation ou au port du masque. Nous sommes autorisés à retirer nos masques lorsque nous sommes assis, mais si nous nous levons pour circuler, nous devons replacer le couvre-visage et respecter les règles d'hygiène. Je demande à ceux d'entre vous qui sont en présentiel aujourd'hui de respecter ces mesures.

Les membres du Comité et les témoins peuvent parler dans la langue officielle de leur choix. Nous avons des interprètes formidables avec nous aujourd'hui. Vous pouvez choisir au bas de votre écran entre la transmission du parquet, l'anglais ou le français. Vous n'avez plus besoin de changer la langue. Si vous vous adressez quelques fois en français et d'autres fois en anglais, le système fera automatiquement le changement pour vous.

Vous noterez également que la fonction « Lever la main » est désormais plus facilement accessible. Vous la trouverez sur la barre d'outils principale si vous voulez prendre la parole ou attirer mon attention sur quoi que ce soit.

Avant de prendre la parole, je vous prie d'attendre que je vous aie nommé. L'objectif est d'améliorer le fonctionnement de Zoom dans notre intérêt. Vous savez comment désactiver la sourdine. Après tous ces mois, je dois encore penser à allumer mon micro. N'est-ce pas épouvantable?

Toutes les interventions et les questions doivent être transmises par l'intermédiaire de la présidence. Veuillez vous exprimer très clairement, et évitez de parler aussi vite que j'ai parfois tendance à le faire. Les interprètes ont du mal à faire leur travail lorsque nous nous pressons.

Nous allons tenter de tenir à jour une liste unique des questions. Chaque parti nous a soumis une liste des membres du Comité et de l'ordre dans lequel ils vont prendre la parole. Nous ferons de notre mieux pour la respecter.

Nous poursuivons aujourd'hui notre étude sur les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les opérations des Forces armées canadiennes. Nous sommes très chanceux d'avoir deux témoins très convoités pour nous aider.

Nous recevons aujourd'hui le major-général Dany Fortin, qui est vice-président de la Logistique et des Opérations de la Force Opérationnelle sur le déploiement des vaccins, à l'Agence de la santé publique du Canada.

Nous accueillons également le major-général Mark Misener, chef d'état-major par intérim du Commandement des opérations interarmées du Canada.

Nous tenons à remercier nos témoins. Nous savons à quel point votre temps est précieux, et nous vous sommes très reconnaissants d'être avec nous aujourd'hui.

Je vais accorder 10 minutes à chacun pour une déclaration liminaire. Après les deux exposés, nous passerons aux questions.

J'aimerais sans plus tarder souhaiter la bienvenue au major-général Dany Fortin, qui s'adressera au Comité.

Je vous souhaite la bienvenue, général Fortin, et je vous remercie de votre temps.

Mgén Dany Fortin (vice-président, Logistique et Opérations de la Force Opérationnelle sur le déploiement des vaccins, Agence de la santé publique du Canada): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je vous remercie de m'avoir invité à venir discuter du rôle que mon équipe et moi avons joué dans la réponse pangouvernementale à la pandémie de la COVID-19.

Je suis le major-général Dany Fortin. Comme vous l'avez dit, je suis le vice-président de la Logistique et des Opérations de la Force Opérationnelle sur le déploiement des vaccins, à l'Agence de la santé publique du Canada, ou ASPC. Je suis responsable de la surveillance et de la distribution des vaccins contre la COVID-19 aux Canadiens.

La distribution des vaccins contre la COVID-19 à l'échelle nationale est une opération d'une proportion sans précédent. Il est devenu évident dès le début du processus d'achat, alors que le gouvernement du Canada identifiait des candidats-vaccins, que les vaccins contre la COVID-19 à ARNm mis sur le marché plus tôt auraient des exigences de manipulation et de stockage uniques. Ils allaient nécessiter de nouvelles solutions logistiques adaptées, en dehors du champ d'application du programme d'immunisation habituel au Canada.

La série particulière de défis que posent ces nouveaux vaccins se prête bien aux compétences organisationnelles des Forces armées canadiennes, ou FAC, pour gérer des opérations complexes à grande échelle. Elles sont complétées par l'expertise scientifique et de vaccination dans le domaine de la santé publique, dans le but de former une équipe interdisciplinaire qui est chargée de guider la distribution de plusieurs millions de vaccins au pays.

En guise de contexte aux FAC et au ministère de la Défense nationale, ou MDN, qui viennent en renfort à l'ASPC, l'équipe fonctionne dans sa configuration actuelle depuis novembre, mais les FAC et le MDN prêtent main-forte à l'Agence depuis plus de 10 mois. Au cours du printemps et de l'été, soit de mars à août, une équipe de renforts des FAC a soutenu les efforts visant à développer les contrats d'entreposage et de distribution pour les commandes d'équipements de protection individuelle, ou EPI, à grande échelle au Canada.

Au début de l'automne, il a été déterminé que des membres supplémentaires des FAC et du personnel du MDN étaient nécessaires pour renforcer la capacité de planification et de coordination de l'Agence et contribuer à la création d'une équipe spéciale de déploiement de vaccins. L'équipe de planification de la logistique des vaccins et le détachement précurseur du Centre national des opérations ont précédé d'un mois mon arrivée en novembre.

Mon équipe à l'Agence compte actuellement 52 personnes. Elle comprend des experts en logistique, des planificateurs et des spécialistes opérationnels et médicaux, des experts en technologies et systèmes informatiques, des experts en passation de marché et une équipe de communication, qui m'aide à me préparer pour mes obligations. Elle se concentre sur toutes les dimensions de la planification de la distribution des vaccins contre la COVID-19, y compris les fournitures auxiliaires et l'équipement de la chaîne du froid, ainsi que sur le fonctionnement du Centre national des opérations pour le déploiement des vaccins. Il s'agit du centre de coordination cen-

tral pour la distribution des vaccins contre la COVID-19 aux provinces et aux territoires, ainsi qu'aux juridictions fédérales.

Le mandat du Centre national d'opérations comprend la coordination des commandes de vaccins aux fabricants de la part des partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux; la coordination avec le fournisseur fédéral de services logistiques pour le transport et la distribution des vaccins vers les sites de distribution de vaccins au Canada, qui sont désignés par les provinces et les territoires; la coordination de la livraison de fournitures auxiliaires et d'équipement habilitant provenant de la Réserve nationale stratégique d'urgence de l'Agence; la garantie d'une communication transparente et en temps opportun entre les partenaires et les parties prenantes, y compris les fabricants de vaccins et les prestataires de services logistiques, afin de permettre des opérations efficaces.

Le travail d'équipe s'articule autour de la planification et de la coordination des aspects pratiques de la distribution du vaccin contre la COVID-19. Tout au long des mois de novembre et de décembre, et maintenant en janvier, nous avons mis en œuvre une approche structurée et progressive entourant la préparation au vaccin contre la COVID-19. Cela nous a donné l'occasion d'évaluer la situation et de commencer à renforcer la capacité de la chaîne du froid dans tout le Canada, et de mettre en place des formations et des fournitures auxiliaires et habilitantes.

Mon équipe a contribué à renforcer le plan de distribution en adoptant des outils d'atténuation des risques. Grâce à une série d'exercices et de simulations, nous avons collectivement testé les plans de distribution de vaccins et vérifié leur efficacité, cerné les défis et établi des plans d'urgence.

● (1320)

Compte tenu des exigences uniques de la chaîne du froid des vaccins Pfizer-BioNTech et Moderna, cette approche a permis de s'assurer que la capacité initiale de réception, de stockage et d'administration des vaccins au niveau provincial et territorial était adaptée à l'approvisionnement limité prévu pour la première phase du premier trimestre. Ces efforts ont donné lieu à un déploiement précoce des vaccins à la mi-décembre.

Notre planification et notre exécution, à chaque étape, ont été réalisées en étroite collaboration avec tous les intervenants — nos partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et autochtones, ainsi qu'avec les parties prenantes de l'industrie — afin de garantir que les vaccins continuent d'être acheminés de manière efficace et sûre dans toutes les régions du Canada.

La quantité de doses qui arrivent au Canada va continuer d'augmenter. Nous prévoyons que les expéditions de Pfizer-BioNTech s'accéléreront dans la seconde moitié de février et jusqu'en mars, ce qui respectera l'engagement de la société à livrer 4 millions de doses pour le premier trimestre. Nous prévoyons également plus d'un million de doses de Moderna en mars, qui atteindra son engagement de 2 millions de doses d'ici le 31 mars.

Voilà qui préparera le terrain pour l'accélération à grande échelle que nous prévoyons au deuxième trimestre, avec l'arrivée de 20 millions de doses de vaccins approuvés. Ce chiffre pourrait être encore plus important à mesure que d'autres candidats-vaccins seront autorisés par les organismes de réglementation de Santé Canada, et que l'approvisionnement sera disponible.

Nous travaillons à renforcer les capacités au sein de l'ASPC et à soutenir les efforts déployés dans les provinces et territoires pour assurer la réussite de la campagne de vaccination canadienne contre la COVID-19. Nous voulons également mettre en place les conditions nécessaires pour renforcer la capacité institutionnelle au cas où d'autres pandémies nous frapperaient.

Pendant que nous nous attardons à cette mission, nous nous efforçons de cerner les capacités et les fonctions clés qui sont actuellement assumées par les membres des FAC et du MDN. Il faut ensuite que l'ASPC effectue une planification convenable de ses ressources humaines pour assurer la continuité de la distribution du vaccin contre la COVID-19 aux Canadiens.

Pour conclure, les membres des FAC et le personnel du MDN qui sont affectés à cette mission sont fiers et honorés de faire partie de cet effort national, dans le but de soutenir la stratégie canadienne de vaccination contre la COVID-19.

Je vous remercie infiniment. Je vais maintenant céder la parole au général Misener.

• (1325)

La présidente: Je vous remercie chaleureusement, général Fortin.

Général Misener.

[Français]

Mgén Mark Misener (chef d'état-major par intérim, Commandement des opérations interarmées du Canada, ministère de la Défense nationale): Madame la présidente, je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître aujourd'hui pour discuter du rôle que jouent les Forces armées canadiennes dans la réponse pangouvernementale à la pandémie de la COVID-19.

[Traduction]

Je suis le major-général Mark Misener, chef d'état-major pour le commandant du Commandement des opérations interarmées du Canada, ou COIC.

Je vais me concentrer aujourd'hui sur la façon dont les FAC fonctionnent pour appuyer ce plan pangouvernemental, sur le rôle du COIC dans cette opération et sur notre soutien au plan de vaccination contre la COVID-19.

Au COIC, nous sommes responsables du commandement et du contrôle des opérations des FAC, qu'elles soient nationales ou internationales. En ce sens, nous sommes l'organe d'action des FAC pour la réponse à la COVID-19, car nous appuyons le gouvernement dans la prestation du soutien demandé par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Cela comprend également la planification nécessaire pour entreprendre ces opérations.

En étroite collaboration avec l'ASPC, les FAC ont lancé l'opération VECTOR, notre soutien à la distribution du vaccin au Canada. Cette opération comporte trois composantes clés.

La première consiste à aider l'ASPC à planifier. Cela comprend le soutien au Centre national des opérations, l'entreposage de l'EPI et de l'équipement, et le soutien aux provinces et aux territoires pour la planification et, au besoin et sur demande, l'aide aux provinces pour leurs propres plans de distribution des vaccins.

Le deuxième volet consiste à maintenir une force robuste et prête, composée d'éléments de la force maritime, terrestre et aé-

rienne. Ces éléments appuient également d'autres ministères afin de simplifier les communications, qui font partie intégrante de la planification d'urgence du gouvernement.

La troisième composante consiste à vacciner nos propres membres des FAC au fur et à mesure que nos allocations sont fournies, y compris nos membres déployés à l'étranger.

[Français]

Dans le cadre de l'opération Vector, planifiée par les Forces armées canadiennes, ou les FAC, il était important que le personnel affecté provienne des collectivités locales dans la mesure du possible, à la fois pour minimiser les déplacements entre les collectivités et pour tirer parti de leur compréhension plus approfondie de la situation locale sur le terrain.

L'opération Vector maximise l'utilisation de la Force de réserve et des Rangers canadiens pour répondre aux demandes, afin de maintenir les déplacements des membres des FAC au plus bas niveau possible et de réduire ainsi le risque de propagation du virus.

[Traduction]

Les tâches prévues vont de l'aide à la planification et à la coordination du transport, de l'entreposage et de la distribution des vaccins, jusqu'à l'aide aux collectivités locales pour la mise sur pied des cliniques de vaccination.

À ce jour, nous avons reçu des demandes de déplacement d'équipement, comme le transport des congélateurs vers les territoires nordiques. En prévision de la réception du vaccin, il y a aussi eu des demandes d'aide au transport des Canadiens dans les régions éloignées de notre pays vers des cliniques de vaccination, et d'aide à la mise en place des cliniques de vaccination.

Pour ce qui est de la vaccination des membres des FAC, nous avons déjà reçu une quantité initiale de vaccins pour nos travailleurs militaires de la santé, ce qui fait partie intégrante du plan national. À mesure qu'il y aura plus de vaccins disponibles au Canada, les FAC mettront en marche notre plan de vaccination interne. Ainsi, nos membres seront en sécurité, seront mieux préparés à évoluer dans le contexte de la COVID, et ne transmettront le virus ni à la population canadienne ni à nos alliés et à nos partenaires à l'étranger.

• (1330)

[Français]

Les FAC ont soutenu les Canadiens tout au long de la pandémie et demeurent prêtes à collaborer à l'effort de distribution du vaccin aux côtés d'autres ministères, de partenaires et de Canadiens.

[Traduction]

En fait, dans le cadre de l'opération Laser, les FAC fournissent actuellement une aide et des soins essentiels aux collectivités nordiques et autochtones. Les Rangers canadiens continuent également d'être actifs partout au Canada, offrant de l'aide aux collectivités nordiques et autochtones, au besoin.

[Français]

Madame la présidente, c'est avec plaisir que je répondrai aux questions des membres du Comité.

[Traduction]

La présidente: Je vous remercie infiniment de votre exposé, général Misener.

Nous allons sans plus tarder passer aux questions, à commencer par M. Bezan.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Je vous remercie, madame la présidente.

Général Fortin et général Misener, je tiens à vous remercier pour le travail incroyable que vous réalisez tous les deux dans la lutte contre la COVID d'un bout à l'autre du pays. J'ai la conviction que la distribution de ce vaccin et la lutte contre la pandémie ne seraient pas possibles sans les braves hommes et femmes en uniforme. Vos compétences, votre commandement, votre contrôle, votre initiative et votre prestation de services sont sans conteste les meilleurs au monde. Veuillez exprimer nos remerciements et notre gratitude à tous les membres des Forces armées canadiennes, qu'ils travaillent dans le cadre de l'opération Laser ou Vector, qu'ils soient déployés à l'étranger, ou qu'ils se tiennent prêts chez eux. Ils contribuent tous à notre sécurité collective.

Général Misener, vous avez parlé de nos troupes et de leur vaccination. Au début de la semaine, nous avons appris que 250 membres des FAC ont contracté la COVID-19 au cours du mois dernier. Pouvez-vous nous expliquer brièvement s'ils sont tombés malades à la suite d'une exposition dans la collectivité, alors qu'ils étaient en service dans des établissements de soins de longue durée, ou pendant qu'ils prêtaient main-forte à nos peuples autochtones dans les communautés nordiques? Ou encore, ont-ils été infectés dans le cadre d'un déploiement à l'étranger? J'espère aussi que chacun d'entre eux a pu se rétablir et retrouver la santé.

Mgén Mark Misener: Je vous remercie pour vos bons vœux, que je vais transmettre aux membres des FAC.

En réponse à la question, il va sans dire que la santé, le bien-être et la sécurité de nos membres revêtent une grande importance. Nous respectons les directives de la santé publique, et nous suivons bel et bien les conseils du médecin général et du médecin-chef du commandement lorsque nous mettons en œuvre non seulement les mesures de santé publique, mais aussi les mesures multidimensionnelles d'atténuation des risques.

La réponse, c'est que nous avons un très faible pourcentage de personnes qui ont contracté la COVID-19 par rapport à la population générale. D'après les informations que j'ai obtenues, je peux confirmer que les infections sont principalement attribuables à des rapports étroits avec les membres de la famille et ce genre de choses, et dans une moindre mesure à l'exercice de leurs fonctions.

M. James Bezan: Je vous remercie de votre réponse, général. Encore une fois, je vous prie de leur dire que nous leur souhaitons tous un prompt rétablissement.

Je sais que certains de nos collègues vont probablement vous poser des questions sur la vaccination de nos troupes avant leur déploiement. Je voudrais toutefois m'adresser au général Fortin sur les questions relatives à la disponibilité des vaccins.

Aux nouvelles d'hier, vous avez évoqué les complications qui surviennent dans la distribution du vaccin au pays, dans le cadre de l'opération Vector, qui sont attribuables à la réduction des livraisons de Pfizer.

Aujourd'hui, nous avons appris que Moderna a aussi réduit son approvisionnement. En raison de la réduction des livraisons de Pfizer, nous accuserons un retard par rapport au calendrier prévu dès la fin de février. D'après les chiffres que je lis dans les médias, il nous manquerait 845 000 doses de vaccin. Avec la baisse d'approvi-

sionnement de Moderna, nous traînerons vraiment de l'arrière avec un retard de plus d'un million de doses.

Général Fortin, comment pourrez-vous fournir un soutien logistique au gouvernement, qui s'est montré totalement incapable de mettre la main sur des doses au même rythme que plus de 20 pays dans le monde, qui nous devancent nettement sur le plan de la vaccination?

• (1335)

[Français]

Mgén Dany Fortin: Madame la présidente, je remercie le député de sa question.

[Traduction]

Tout d'abord, je tiens à souligner que les fabricants travaillent avec de nouveaux produits et font face à des défis liés à la production, ce qui signifie que nous pouvons nous attendre à des fluctuations sur le plan de la production.

Nous avons certainement connu un incident de parcours en raison de la réduction des produits que nous pouvons espérer recevoir de Pfizer sur une période d'environ quatre semaines.

Pfizer nous a garanti que nous allions recevoir quatre millions de doses d'ici la fin mars et l'entreprise continue de nous rassurer à cet égard. Moderna nous assure qu'elle nous fournira deux millions de doses d'ici la fin du mois de mars. À mesure que nous nous rapprochons de cette échéance, nous sommes tous soumis à une pression de plus en plus forte pour fournir les bonnes quantités.

Je tiens à rassurer les Canadiens sur le fait que nous travaillons extrêmement fort avec les fabricants et avec toutes les parties intéressées pour assurer un déploiement aussi efficace que possible. Toutefois, nous dépendons de la capacité de production des fabricants, qui utilisent une nouvelle technologie et fabriquent un nouveau type de vaccin et qui sont soumis à une demande mondiale ou à un marché mondial qui exerce des pressions sur tout le monde.

Je reste déterminé à donner aux Canadiens, à votre comité et aux autres comités une idée aussi claire que possible de ce à quoi nous pouvons nous attendre et des échéances, et à travailler en étroite collaboration avec tous les intervenants.

M. James Bezan: Je vous remercie, général Fortin.

J'aimerais vous poser ma prochaine question, général, car les Canadiens souhaitent obtenir des réponses claires. Vous avez vu quelques résultats de sondage aujourd'hui. Visiblement, les Canadiens s'inquiètent de plus en plus de savoir s'ils auront accès à ces vaccins ou non. Comme vous venez de le mentionner, la réponse à cette question dépend en grande partie des fabricants et des contrats que nous avons signés. Nous savons que le taux d'efficacité du vaccin à une dose de Johnson & Johnson n'est que de 66 %, comme l'ont annoncé les médias ces derniers jours. Il faut également savoir si ce vaccin recevra l'approbation de Santé Canada.

En ce qui concerne les prévisions, c'est-à-dire que tous les Canadiens seront vaccinés d'ici le mois de septembre, comme l'a annoncé le premier ministre, cela dépend-il de la capacité des fabricants de vaccins de livrer le produit? À part Pfizer et Moderna, ces prévisions tiennent-elles compte d'autres fabricants qui fourniront des vaccins aux Canadiens?

Mgén Dany Fortin: Le Canada a signé des contrats avec Pfizer-BioNTech et Moderna pour un total de 80 millions de doses pour l'année en cours. Ces deux vaccins approuvés nous permettront donc d'avoir suffisamment de vaccins pour vacciner tous les Canadiens qui le souhaitent.

M. James Bezan: Oui, pourvu qu'ils nous soient tous livrés, car nous savons que l'Union européenne et les Américains parlent déjà de... Ces pays aideront d'abord leur population et ils nous aideront ensuite. Nous dépendons donc de leur volonté de nous fournir ces vaccins sans qu'un ralentissement se produise pour des raisons de politique intérieure.

Mgén Dany Fortin: Oui, bien entendu, cela dépend entièrement de la livraison de ces vaccins. Malgré les défis immédiats auxquels nous sommes confrontés, nous nous attendons à recevoir six millions de doses d'ici la fin de ce trimestre et 20 autres millions de doses de ces deux vaccins approuvés au prochain trimestre. Cela représente une augmentation importante, mais cela soulève également certains défis. Nous y travaillons avec les provinces.

Nous pouvons nous attendre à recevoir la plus grande partie des 54 millions de doses restantes au cours de l'été. Selon notre hypothèse de planification, 45 millions de doses seront accessibles pendant l'été jusqu'au début de l'automne. C'est la raison pour laquelle, en nous fondant sur ces estimations, nous sommes convaincus que lorsque nous aurons reçu la majorité de ces 80 millions de vaccins approuvés, nous disposerons des quantités suffisantes pour que tous les Canadiens qui le souhaitent puissent se faire vacciner.

La présidente: Je vous remercie beaucoup, monsieur Bezan.

La parole est maintenant à M. Baker.

M. Yvan Baker (Etobicoke-Centre, Lib.): Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

Je vous remercie, général Fortin et général Misener, d'être ici aujourd'hui. J'aimerais également vous remercier, au nom de ma communauté et de mon caucus, de votre service, surtout en cette période critique, où vous aidez le Canada à lutter contre la COVID-19 par l'entremise de la vaccination, de l'opération Laser et d'autres moyens. Je vous en suis reconnaissant et je vous prie de transmettre mes remerciements à vos équipes.

J'aimerais revenir sur une question qui me tient à cœur et qui tient à cœur à de nombreuses personnes de ma communauté et, je pense, à de nombreux Canadiens. Il s'agit de la question des soins de longue durée. J'aimerais adresser ma première question au général Misener.

Dans ma circonscription, Etobicoke-Centre, la COVID-19 a emporté 42 résidents de l'établissement de soins de longue durée d'Eastonville. C'est l'un des établissements dans lesquels le personnel des Forces armées canadiennes a servi au printemps dernier. Tout d'abord, j'aimerais une fois de plus remercier les membres des forces armées d'avoir servi dans tous les établissements de soins de longue durée dans lesquels ils ont été déployés, mais surtout les membres des Forces armées canadiennes qui ont soigné et sauvé la vie d'électeurs de ma communauté, Etobicoke-Centre. J'aimerais également remercier les Forces armées canadiennes d'avoir préparé un rapport qui a été rendu public et qui décrit les conditions terribles et abusives qui prévalent dans un certain nombre d'établissements de soins de longue durée où ces militaires ont été affectés. Je pense qu'il s'agit d'un rapport important, car il a provoqué une prise de conscience qui a entraîné des efforts en matière de sensibilisation, ce qui a convaincu le gouvernement fédéral de s'engager à

l'égard de normes nationales en matière de soins de longue durée. Une fois mises en œuvre, ces normes changeront la donne pour des générations de personnes âgées.

La situation actuelle est toutefois catastrophique. Malgré l'aide des forces armées dont j'ai parlé plus tôt, malgré l'attention accordée aux soins de longue durée lors de la première vague, on ne s'est pas suffisamment efforcé — je parlerai du contexte en Ontario — de tirer des leçons de la première vague de la pandémie et de protéger nos personnes âgées lors de la deuxième vague de la COVID-19. En effet, à l'heure actuelle, environ 256 établissements de soins de longue durée de l'Ontario, soit 41 % de l'ensemble des établissements de soins de longue durée de la province, connaissent une éclosion. Les autorités en matière de santé publique de l'Ontario prévoient qu'un nombre plus élevé de résidents de ces établissements décéderont de la COVID-19 pendant la deuxième vague que pendant la première vague de la pandémie.

Selon moi, c'est absolument inacceptable. En effet, le manque de mesures pour protéger les personnes âgées qui vivaient dans un établissement de soins de longue durée lors de la deuxième vague, compte tenu de ce que nous avions appris de la première vague, est tout à fait inacceptable. Bien entendu, je suis également déçu que le gouvernement de l'Ontario ait refusé de travailler avec le gouvernement fédéral et certaines provinces à l'élaboration de normes nationales en matière de soins de longue durée. À mon avis, c'est la seule façon de garantir qu'à long terme, les personnes âgées qui vivent dans un établissement de soins de longue durée recevront les soins qu'elles méritent et que nous abordions les questions qui ont été soulevées dans le rapport préparé par les Forces armées canadiennes.

À votre connaissance, général Misener, le gouvernement de l'Ontario a-t-il demandé l'aide des Forces armées canadiennes dans le secteur des soins de longue durée au cours de la deuxième vague de la pandémie?

• (1340)

Mgén Mark Misener: Je vais commencer par reconnaître que de nombreuses personnes souffrent de la COVID-19, surtout dans les établissements de soins de longue durée, et j'aimerais remercier l'intervenant de ses commentaires sur la contribution des Forces armées canadiennes dans les établissements de soins de longue durée pendant la première vague.

En réponse à votre question sur les Forces armées canadiennes, nous sommes prêts à agir partout et à n'importe quel moment où le gouvernement a besoin de nous pour protéger les Canadiens. L'équipe de la Défense fait partie d'une réponse nationale qui vise à minimiser les impacts de la pandémie. En période de crise, lorsque les capacités civiles sont dépassées et qu'on demande l'aide des Forces armées canadiennes, nous le faisons en soutien aux autorités civiles pour aider à stabiliser la situation à court terme, ce qui leur donne le temps de mettre en place les ressources nécessaires.

Nous sommes en mesure de mener des opérations simultanées, par exemple en menant des interventions relatives à la COVID-19 et aux catastrophes naturelles, ainsi que d'autres activités nécessaires à la défense du Canada et de ses intérêts. Nous poursuivons actuellement nos tâches essentielles, telles les activités de formation et de recrutement, et nous priorisons nos efforts pour nous assurer que nous sommes prêts à fournir de l'aide sur demande.

Les Forces armées canadiennes, à titre de ressources de la force et formées pour leur rôle militaire dans la défense du Canada, sont également en mesure de soutenir les autorités civiles dans le cadre de tâches générales et de fournir certaines capacités spécialisées au besoin. Cela dit, nos ressources sont limitées et l'aide des Forces armées canadiennes est hiérarchisée et gérée en termes d'échelle, de portée et de durée, et ce, en étroite collaboration avec des partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux. Parallèlement, nous appliquons rigoureusement les mesures de santé publique et les mesures d'atténuation des risques lors de la mise en œuvre de ces ressources.

À ce jour — en réponse à votre question —, l'Ontario ne nous a pas demandé directement d'apporter notre soutien aux établissements de soins de longue durée, mais nos forces opérationnelles interarmées régionales sont coordonnées avec la planification de la réponse liée à la distribution dans le cadre de la COVID-19. Nous fournissons également un soutien à l'Ontario dans d'autres secteurs, notamment en ce qui concerne le plan de distribution de la province dans les collectivités nordiques et isolées.

• (1345)

M. Yvan Baker: Je vous remercie, général.

La présidente: La parole est maintenant à M. Brunelle-Duceppe, s'il vous plaît.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Merci, madame la présidente.

Je voudrais remercier les majors généraux Fortin et Misener de se présenter devant nous aujourd'hui, malgré l'important travail qui les attend chaque jour.

J'imagine que vos troupes et vous-mêmes êtes fiers du travail accompli, et avec raison. Je veux vous remercier encore une fois pour ce qui est de l'opération Laser, comme l'a si bien souligné M. Baker tantôt, même s'il a essayé de faire un peu de politique en parlant de votre rapport sur les normes pancanadiennes concernant les soins de longue durée. Dans ce rapport, vous soulignez qu'il y avait beaucoup de normes, mais qu'elles n'étaient pas respectées faute de main-d'œuvre. Encore une fois, cela prouve que les transferts en santé demandés par les provinces doivent absolument être faits. C'est la première chose.

Maintenant, je voudrais vous demander combien de doses de vaccins les Forces armées canadiennes ont livrées au Québec et aux provinces jusqu'à présent.

Mgén Dany Fortin: Madame la présidente, je remercie le député de sa question.

Jusqu'à présent, nous avons livré plus de 1,1 million de doses de vaccins Pfizer-BioNTech et Moderna. Les vaccins sont distribués à des points indiqués par les provinces et les territoires, qui, ensuite, les administrent selon leur rythme, leur capacité et leur propre plan d'immunisation.

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Je vous remercie.

J'imagine que vous aviez des plans hebdomadaires pour la distribution des vaccins.

Mgén Dany Fortin: Nous avons effectivement un plan de distribution des vaccins de Pfizer-BioNTech, qui arrivent sur une base hebdomadaire. Quant aux vaccins de Moderna, ils arrivent toutes les trois semaines. Ils sont distribués en étroite coordination avec

les provinces et les territoires qui les administrent, selon leur propre plan puisque cela relève de leur compétence.

M. Alexis Brunelle-Duceppe: C'est tout à fait cela, en effet. J'imagine donc, comme l'a souligné M. Bezan plus tôt, que les annonces qui ont été faites dernièrement ont dû occasionner un certain retard dans le plan de distribution, établi sur une base hebdomadaire.

Mgén Dany Fortin: C'est bien cela. C'est un retard de quatre semaines pour ce qui est de Pfizer.

Pfizer nous assure que, tout comme nous, d'autres pays sont aussi vivants la même situation, et de façon équivalente. Nous ne sommes pas en mesure de le vérifier, bien entendu, mais nous savons que d'autres pays sont également touchés par les changements apportés à sa chaîne de production.

Quant à Moderna, il s'agit d'un nouveau changement. C'est une réduction de l'ordre de 20 % de ce qui devait arriver la semaine prochaine.

M. Alexis Brunelle-Duceppe: D'accord.

Votre plan de distribution comportait-il une mesure tampon, ou une espèce de *buffer*, comme on dit en bon québécois? Aviez-vous prévu qu'il y aurait peut-être des retards, un jour ou l'autre?

Mgén Dany Fortin: Madame la présidente, en élaborant nos plans, nous avons regardé de près les mesures d'atténuation des risques. Nous avons regardé une foule de facteurs qui pouvaient entrer en jeu, par exemple un entrepôt ou un site de production qui pourrait être compromis.

Bien entendu, nous n'avions pas prévu que l'annonce de Pfizer aurait une telle incidence, et ce, pendant quatre semaines. C'est une incidence à court terme qui est assez importante au regard de la distribution, et je réalise à quel point c'est décevant et à quel point les cliniques en subissent les répercussions. Par contre, tout porte à croire que nous serons en mesure d'augmenter considérablement la distribution au cours des prochaines semaines.

• (1350)

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Vous êtes donc quand même optimiste, et vous croyez que, en définitive, cela n'aura pas d'effet marquant, compte tenu des promesses de Pfizer.

Mgén Dany Fortin: Madame la présidente, je suis optimiste, mais je fais preuve d'un optimisme mesuré.

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Je vous comprends.

Au fond, les objectifs de vaccination des provinces sont directement établis en fonction de ce que le fédéral a promis de livrer, j'imagine. Est-ce exact?

Mgén Dany Fortin: Madame la présidente, c'est exact. C'est le résultat d'une grande coordination entre les provinces, les territoires et les différents intervenants.

Il est important de noter, je pense, que les provinces et les territoires ont l'habitude d'exécuter un plan d'immunisation pour des vaccins qui sont conservés entre deux et huit degrés Celsius, selon leurs propres systèmes et au moyen des réseaux habituels de distribution: les pharmacies, les cliniques privées, et ainsi de suite.

Or les vaccins actuellement approuvés sont complètement nouveaux et affichent des exigences particulières qui nécessitent une centralisation des efforts pour ce qui est du pouvoir d'achat et de la distribution. Les provinces sont invitées à coordonner étroitement leurs propres plans et à les arrimer avec ce qui peut être fourni.

J'encourage aussi les provinces à faire appel au fédéral au maximum pour ce qui est de la distribution, en vue de faciliter leurs propres distributions.

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Je peux imaginer que, comme vous venez de le dire, il s'agit d'un effort gigantesque de coordination. C'est du jamais vu. C'est tout nouveau, vous l'avez construit à partir de rien. Je tiens donc à vous féliciter encore une fois pour le travail que vous faites.

Quand on parle d'efforts de coordination, cela veut dire que les provinces sont au courant de votre plan de distribution de A à Z, parce que vous le leur avez montré, j'imagine. Est-ce bien cela?

Mgén Dany Fortin: Madame la présidente, nous avons des discussions très fréquentes et des communications écrites quotidiennes avec les provinces, et nous partageons régulièrement nos tableaux de répartition et de distribution.

Bien entendu, nous faisons tout cela en fonction de données qui, selon les indications, sont relativement certaines et proviennent du manufacturier, et de données de planification qui, elles, sont à utiliser avec un grain de sel. Comme on a pu l'apprendre encore aujourd'hui, les plans de distribution peuvent changer.

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Je vous remercie beaucoup.

La présidente: Merci beaucoup.

[Traduction]

Monsieur Garrison, vous avez la parole.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NP): Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

J'aimerais me joindre à mes collègues pour remercier les Forces canadiennes de leur contribution dans la lutte contre la pandémie de COVID-19, et surtout pour l'aide qu'elles ont fournie aux établissements de soins de longue durée du Québec, de l'Ontario et du Manitoba. De plus, je tiens évidemment à remercier l'équipe du général Fortin de son aide dans la distribution des vaccins.

J'aimerais d'abord poser une question au général Fortin. Mais auparavant, je ferai quelques commentaires sur le contexte, afin de me retenir de poser des questions sur les choses qui pourraient ou devraient avoir été faites, car cela n'est manifestement pas de son ressort.

Nous sommes dans une situation où le Canada a perdu la capacité de produire des vaccins au Canada en raison de décisions prises par des gouvernements qui l'ont précédé. Nous sommes également dans une situation où nous n'avons pas apporté un soutien aussi important à la recherche et au développement que nous aurions pu le faire en ce qui concerne la mise au point des vaccins au Canada. Enfin, l'été dernier, il y a eu des discussions sur les contrats qui faisaient l'objet de négociations. Ces contrats devaient prévoir le droit de produire des vaccins au Canada ou une condition selon laquelle certains des vaccins seraient produits au Canada. Le premier ministre en a parlé en août dernier, mais il a fait marche arrière en novembre. Je ne veux donc pas inclure ces éléments dans mes questions au général Fortin.

Toutefois, je tiens à lui poser des questions sur notre relation avec les sociétés pharmaceutiques qui fournissent le vaccin. Ce matin, AstraZeneca a publié des versions très caviardées du contrat qu'elle a conclu avec l'Union européenne. Ce contrat stipule que l'entreprise fera tous les efforts raisonnables pour fournir des vaccins dans les quantités indiquées dans le contrat.

Général Fortin, selon votre interprétation, ces contrats sont-ils des contrats de livraison de vaccins à une date donnée ou ne concernent-ils que les meilleurs efforts raisonnables pour fournir ces vaccins?

Mgén Dany Fortin: La réponse est compliquée.

Tout d'abord, je ne peux pas répondre de manière suffisamment détaillée aux questions liées à l'approvisionnement. En effet, je travaille avec les vaccins qui ont été approuvés, pour lesquels nous avons des contrats et qui seront livrés au Canada. Je m'occupe donc de la coordination de la distribution.

Toutefois, je peux vous dire que le Canada a signé des ententes avec sept fabricants. Les processus d'approbation des cinq autres en sont à différentes étapes. Je n'assure pas le suivi détaillé des ententes contractuelles et il faudrait plutôt poser cette question au service des achats.

• (1355)

M. Randall Garrison: Vous êtes donc dans une situation où vous recevez simplement des avis des fabricants de vaccins sur les produits qu'ils fourniront à une certaine date, et vous traitez ensuite ces avis. Dans le cadre de ces contrats, nous n'avons pas vraiment d'autre recours que d'accepter ce qui est promis et les dates précises.

Mgén Dany Fortin: Ces discussions sont en cours. Nous discutons souvent avec les fabricants des détails liés à l'expédition dans l'immédiat et le moyen terme. Nous avons également des discussions au cours desquelles Approvisionnement Canada est également en mesure de discuter de ses propres domaines de responsabilités avec les fabricants. Il s'agit d'un effort commun.

En ce qui concerne mon équipe, je me concentre surtout sur les contrats et sur ce qui est prévu pour le premier trimestre, dans ce cas-ci. Nous avons des données de planification pour le prochain trimestre. À mesure que ces fabricants font face aux défis et aux fluctuations auxquels on peut s'attendre sur le plan de la production, ils nous tiennent au courant de la situation. Nous devons nous fonder sur les renseignements qu'ils nous fournissent, en présumant qu'ils sont aussi transparents que possible.

M. Randall Garrison: Bien entendu, je compatis avec vous en ce qui concerne la situation difficile dans laquelle vous vous trouvez, mais je pense que tout le monde comprendra pourquoi les députés sont inquiets. En effet, il ne s'agit pas de contrats au sens habituel du terme. Le président d'AstraZeneca a certainement précisé que ce n'était pas le cas. Ce sont des contrats qui concernent des efforts raisonnables et non la livraison des produits, ce qui place le Canada dans une situation très vulnérable.

Permettez-moi d'aborder un autre aspect de la question, c'est-à-dire l'endroit d'où proviennent les vaccins. Pfizer les fabrique certainement aux États-Unis et en Belgique. Les États-Unis et l'Union européenne ont indiqué qu'ils pourraient vouloir limiter les exportations de ces vaccins.

Dans le cadre de ces discussions, parlons-nous de l'endroit où les vaccins sont fabriqués à ce stade-ci, compte tenu des menaces de perturbations dans la distribution des vaccins par les États-Unis et l'Union européenne?

Mgén Dany Fortin: Je peux faire des commentaires sur les vaccins qui sont actuellement approuvés. Ces vaccins sont produits en Europe et sont expédiés au Canada par divers moyens. Certains de ces produits sont également fabriqués aux États-Unis et dans d'autres endroits. À l'heure actuelle, la production américaine est destinée au marché américain.

La ministre Anand, de Services publics et Approvisionnement Canada, est en communication avec les fabricants, comme elle l'a indiqué à plusieurs reprises, afin d'accélérer la date de livraison des commandes prévues et de tenter de diversifier le plus possible l'origine de ces vaccins, afin de réduire le risque. Je pense que nous sommes tous concentrés sur l'annonce faite cette semaine par l'Union européenne et sur le décret américain, car nous tentons de déterminer ce que cela pourrait signifier. Il y a un certain nombre de variables en jeu dans ce cas-ci, et elles sont toutes prises en compte au mieux de nos capacités.

La présidente: D'accord. Je vous remercie beaucoup.

La parole est maintenant à M. Dowdall.

M. Terry Dowdall (Simcoe—Grey, PCC): Merci, madame la présidente.

Je veux moi aussi profiter de l'occasion pour remercier les généraux Fortin et Misener pour leur dévouement et leur engagement envers ce grand pays qui est le nôtre.

J'ai lu ce matin un article concernant un sondage mené par Angus Reid qui indiquait essentiellement que la confiance des Canadiens à l'égard du plan de vaccination du gouvernement a chuté, passant de 58 % à 45 % au cours des six derniers mois. Ce n'est certes pas une tendance à la hausse, et nous devons faire mieux. Seulement 36 % des Canadiens estiment désormais que le gouvernement fédéral a fait du bon travail en s'assurant l'accès à une quantité suffisante de doses. C'est une perte de 11 points de pourcentage par rapport à décembre dernier. Par ailleurs, le nombre de ceux qui jugent que le gouvernement n'a pas été à la hauteur a plus que doublé.

Général, il est bien certain que je ne voudrais pas me retrouver à votre place. Je suis persuadé que vous possédez toutes les compétences nécessaires et je suis également convaincu que les hommes et les femmes membres de nos Forces armées canadiennes sont tout à fait aptes à livrer toutes les doses de vaccins qu'on va leur fournir. Je suis d'ailleurs très fier de représenter une circonscription où l'on trouve la base des Forces canadiennes de Borden.

Je voudrais parler brièvement des établissements de soins de longue durée, un sujet que d'autres ont aussi abordé sur cette tribune. Il y a eu une vilaine éclosion à Barrie, dans la circonscription voisine, et une autre également à Bradford.

Il ne fait aucun doute que la situation n'est pas très rose dans ces établissements et nos études ont démontré qu'il est possible d'améliorer les conditions de vie des aînés qui y résident. Il y a d'ailleurs une chose que nous pourrions faire, et ce dès maintenant, pour améliorer le sort de ces gens-là. Plutôt que de chercher à blâmer les autres, nous devrions faire un examen de conscience. Nous avons besoin de vaccins pour ces personnes âgées. Nous pourrions nous attaquer aux autres problèmes par la suite. C'est la première chose qu'il nous faut faire.

Ma question fait suite à des appels que j'ai reçus cette semaine. Il y en a eu un certain nombre, car dans la région que je représente, on se préoccupe du sort des intervenants de première ligne, y compris les infirmiers et infirmières et tous ceux qui travaillent dans les résidences pour aînés. Certains de ces travailleurs ont reçu leur première dose de vaccin et attendent maintenant la seconde. Compte tenu des retards que nous constatons actuellement, savez-vous combien de personnes attendent pour recevoir cette seconde dose?

J'aimerais également savoir, général, si un plan a été établi pour déterminer ce qu'il adviendra de ceux qui ne pourront pas recevoir cette deuxième dose dans le délai prévu. Allez-vous devoir modifier toutes les dispositions prises pour la distribution des vaccins? Il est possible que la première dose ait alors essentiellement perdu toute son utilité. Je ne sais pas si vous pourriez m'aider à y voir plus clair.

• (1400)

Mgén Dany Fortin: Je suis conscient que les programmes d'immunisation des provinces et des territoires sont tributaires de l'approvisionnement en vaccins. Nous mettons tout en oeuvre pour que les vaccins puissent être distribués partout au pays. Il n'y a pas de réserve stratégique. Nous ne conservons pas une quantité de fioles ou de doses de vaccin afin de pouvoir réagir plus rapidement à une pénurie dans une région ou une autre de manière à respecter le délai recommandé par le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) entre la première et la seconde doses. Toutes les doses qui arrivent au pays sont livrées le plus efficacement et le plus rapidement possible aux provinces et aux territoires qui gèrent leurs programmes d'immunisation respectifs.

Par ailleurs, je ne saurais vraiment vous dire combien il peut y avoir de personnes en attente d'une seconde dose dans une province ou un territoire donné. Il faudrait que le député pose la question aux autorités ontariennes. Vous pouvez toutefois trouver sur le portail Canada.ca une ventilation à partir des données fournies par les provinces concernant leur plan d'immunisation. On y indique le nombre de personnes qui ont été vaccinées et combien ont reçu au moins une dose, ce qui permet de faire soi-même le calcul.

M. Terry Dowdall: Dans l'état actuel des choses, les personnes qui ont reçu la première dose ne sont pas certaines de recevoir la seconde assez rapidement, ce qui pourrait influencer sur le nombre total de doses dont nous allons avoir besoin et sur le plan de distribution dans son ensemble. Je sais que tout cela se fait en collaboration avec les provinces et qu'il s'agit sans doute d'un problème d'importance non seulement pour les personnes touchées, mais aussi d'un point de vue logistique.

Mgén Dany Fortin: Il est bien certain que je suis conscient de cette préoccupation qui est prise en compte de façon très détaillée dans nos projections. Je vous dirai toutefois que nous allons bénéficier à compter du 15 février d'une forte augmentation des quantités reçues, ce qui nous permettra d'aller de l'avant avec la livraison des vaccins de Pfizer. Nous nous attendons à ce que les provinces puissent ainsi donner suite à la recommandation du CCNI qui préconise un intervalle maximum de 42 jours. Les provinces qui éprouveront des problèmes particuliers pourront nous en aviser de telle sorte que nous puissions voir comment apporter les ajustements nécessaires.

Comme il s'agit d'un exercice à somme nulle, nous devons faire des transferts d'une province à une autre avant la livraison de façon à éviter toute situation où il s'écoulerait trop de temps avant que la seconde dose du vaccin puisse être administrée. Les médecins hygiénistes en chef et le bureau de la Dre Tam à l'échelon fédéral vont se pencher également sur cette question qui est en fait du ressort des autorités provinciales et territoriales de la santé publique.

• (1405)

M. Terry Dowdall: Merci, général.

Combien de doses avons-nous reçues cette semaine?

Mgénéral Dany Fortin: Cette semaine, nous n'avons reçu aucune dose.

M. Terry Dowdall: Et combien de doses nous attendons-nous à recevoir la semaine prochaine?

Mgénéral Dany Fortin: La semaine prochaine, nous devrions recevoir 79 000 doses du vaccin de Pfizer, comme je l'ai annoncé hier en conférence de presse. Nous prévoyons aussi recevoir 180 000 doses du vaccin de Moderna à compter de la deuxième moitié de la semaine prochaine. Ces doses seront distribuées à la grandeur du pays au cours des prochains jours, soit d'ici le 9 février.

La présidente: Très bien. Merci beaucoup.

Monsieur Robillard, à vous la parole.

[Français]

M. Yves Robillard (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.): Merci, madame la présidente.

D'abord, je veux remercier nos deux témoins et leur faire part de notre satisfaction à l'égard de leur personnel impliqué dans l'opération Laser depuis quelques mois.

Major-général Fortin, notre gouvernement ainsi que l'Agence de la santé publique du Canada sont conscients de l'importance de fournir des vaccins aux Canadiens de façon sécuritaire et au moment approprié.

En quoi l'expertise des Forces armées canadiennes en matière de logistique et d'opération sera-t-elle un atout pour le plan de distribution du vaccin contre la COVID-19?

Mgénéral Dany Fortin: Madame la présidente, je remercie beaucoup le député de cette question.

L'Agence de la santé publique du Canada n'est habituellement pas chargée d'administrer une quantité de vaccins aussi importante à l'échelle nationale. Parmi ses nombreuses tâches, il y a la coordination de l'arrivée et de la distribution de vaccins en quantité moins grande. Par exemple, il y a eu les vaccins contre l'influenza, de mémoire, pour lesquels il y a eu la plus grosse campagne cette année. Nous pouvons distribuer ces vaccins plus facilement, et la maintenance est beaucoup plus simple, parce qu'ils sont réfrigérés et non congelés.

Les défis logistiques sont grands dans une opération sans précédent à l'échelle nationale. L'hiver, il est difficile de rejoindre le plus rapidement et le plus efficacement possible les communautés éloignées, les communautés du Nord ainsi que les communautés autochtones partout au pays.

C'est là que les Forces armées canadiennes, grâce à leur pouvoir organisationnel ainsi qu'à leur capacité à s'adapter et à s'intégrer à d'autres équipes, ont été en mesure de venir en aide à l'Agence de

puis plusieurs mois maintenant, particulièrement depuis novembre, de s'y greffer et d'augmenter de façon importante sa capacité.

Cependant, il ne s'agit pas d'un effort militaire, mais de notre expertise et de notre capacité à planifier des opérations complexes avec l'équipe de l'Agence de la santé publique du Canada et d'autres partenaires pour adopter une approche vraiment pangouvernementale et gérer ce projet d'envergure.

M. Yves Robillard: Major-général Fortin, notre gouvernement et l'Agence de la santé publique du Canada, ou ASPC, ont fait preuve de transparence en ce qui concerne la distribution des vaccins depuis le début. Je pense notamment au calendrier hebdomadaire concernant les vaccins.

Connaissez-vous d'autres pays qui fournissent de tels calendriers à leurs administrations?

Mgénéral Dany Fortin: Madame la présidente, je n'ai pas connaissance d'autres pays qui donnent des plans de distribution hebdomadaires. Cela ne relève pas non plus de mon mandat de poser des questions aux différents pays.

M. Yves Robillard: Major-général Misener, quelles sont les relations de travail entre les Forces armées canadiennes, l'Agence de la santé publique du Canada et les provinces, les territoires et Services publics et Approvisionnement Canada?

Mgénéral Mark Misener: Je vous remercie de votre question, monsieur Robillard.

[Traduction]

Comme vous avez sans doute pu le constater, j'ose l'espérer, à la lumière de mes interventions et de celles du major-général Fortin, l'Agence de la santé publique du Canada et les Forces armées canadiennes travaillent en étroite collaboration. Nous assurons une coordination serrée en appuyant la mise en œuvre du plan de l'Agence de la santé publique.

Par ailleurs, le major-général Fortin vous a parlé des relations entre l'Agence de la santé publique et les provinces et territoires. Pour leur part, les Forces armées canadiennes, par l'entremise des forces opérationnelles interarmées régionales déployées partout au pays, entretiennent des liens étroits avec les provinces et appuient leurs efforts de planification en travaillant de concert avec elles pour la distribution des vaccins. Nous avons donc d'excellentes relations de collaboration qui nous permettent de bien planifier nos activités en sachant ce que chaque province compte faire et d'apporter au besoin notre soutien si on nous le demande.

Quant à nos relations avec Services publics et Approvisionnement Canada, je pense que ce ministère interagit davantage avec l'Agence de la santé publique du Canada et que cela n'est pas de mon ressort opérationnel du point de vue du Commandement des opérations interarmées du Canada.

• (1410)

[Français]

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole.

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Je vous remercie, madame la présidente. J'aimerais seulement clarifier une information.

Lorsque le gouvernement du Québec a pris la décision de donner le plus de premières doses possible, sachiez-vous, à ce moment-là, qu'il y aurait un retard dans la livraison des vaccins?

Mgén Dany Fortin: Madame la présidente, je remercie le député de sa question.

Dès le début, nous avons discuté avec les provinces et les territoires des avantages et des désavantages de conserver la deuxième dose, alors que nous n'étions pas certains des prévisions de livraison.

À mesure que le calendrier de livraison hebdomadaire des vaccins de Pfizer se solidifiait, tout le monde était en mesure d'assumer les risques appropriés dans le cadre des plans d'immunisation des provinces, parce que ce sont les provinces, et non les territoires, qui reçoivent le vaccin de Pfizer.

Nous n'étions pas au courant des décisions qu'avaient prises les provinces en fonction de leur propre plan d'immunisation, pas plus que nous ne pouvions l'influencer.

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Bien sûr, je comprends cela.

Je voulais simplement savoir si vous saviez déjà qu'il y avait des retards quand les provinces ont décidé de donner plus de premières doses, mais vous venez de me répondre que vous n'étiez pas au courant à ce moment-là. Cela a donc été clarifié, c'est parfait.

Vous nous dites qu'aucune dose n'a été distribuée cette semaine. Bien sûr, ce n'est pas de votre faute, c'est Pfizer qui en est responsable.

À la lumière de cela, qu'est-ce qu'on fait des militaires qui participent à l'opération Vector?

Mgén Dany Fortin: Madame la présidente, je remercie le député de sa question.

Je ne peux pas m'empêcher de sourire. En effet, une partie de mes effectifs est en train de regarder la situation dans l'immédiat et la livraison détaillée de semaine en semaine. Bien entendu, au sein de l'Agence, on s'efforce de planifier les choses de façon très détaillée, afin d'augmenter de façon importante la distribution et l'utilisation efficaces des vaccins à l'échelle nationale, lorsqu'on recevra près de 1 million de doses par semaine, et peut-être davantage, à partir du mois d'avril. Il y a donc énormément de travail à faire pour mettre en place les congélateurs et l'équipement nécessaires et pour commander des seringues en conséquence, et ce, en coordination très étroite avec les provinces et les territoires.

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Ce sont des questions que nous posent nos concitoyens et nous aurons une bonne réponse à leur donner. C'est parfait. Je vous remercie.

• (1415)

La présidente: Merci beaucoup.

[Traduction]

Monsieur Garrison, à vous la parole.

M. Randall Garrison: Merci beaucoup, madame la présidente.

J'ai une question pour le général Misener. J'ai été heureux d'apprendre qu'il semblerait que les membres des Forces canadiennes atteints par la COVID ne l'aient pas contractée en milieu de travail. J'avais d'ailleurs soulevé certaines questions à ce sujet en novembre dernier.

Le ministère de la Défense nationale a l'un des taux les plus élevés de recours à des contrats de services privés au sein du gouvernement fédéral. Les frais associés à ce recours à des entrepreneurs privés comptent pour environ le tiers des coûts en personnel du mi-

nistère. On nous a souvent fait valoir que les employés de ces entrepreneurs privés n'ont pas aussi facilement accès à des équipements de protection individuelle et qu'ils n'ont souvent pas du tout ou trop peu de congés de maladie, ce qui les oblige dans bien des cas à se présenter au travail pour continuer à subvenir à leurs besoins alors qu'ils devraient plutôt rester à la maison.

J'aimerais poser encore une fois la question. Est-ce que des mesures ont été prises pour atténuer les risques qu'encourent les membres des Forces canadiennes et les employés du ministère de la Défense nationale étant donné les dispositions moins rigoureuses qui encadrent la présence à leur côté de travailleurs contractuels?

Mgén Mark Misener: Je voudrais juste d'abord clarifier une chose. J'ai dit tout à l'heure que je n'en étais pas certain, mais je peux vous confirmer que la majorité des nouveaux cas au sein des Forces armées canadiennes demeurent le fruit de contacts sociaux dans un contexte de loisirs ou de contacts étroits avec des proches.

Il va de soi que les membres des forces armées ainsi touchés respectent les directives de la santé publique, comme ils le font toujours.

Les Forces armées canadiennes prennent très au sérieux la santé et le bien-être de tous leurs membres et suivent toujours les directives de la santé publique et les recommandations de leur médecin-chef. Selon l'évolution de la situation, nous ajustons nos mesures d'atténuation des risques pour mieux protéger les membres de nos forces dans l'accomplissement de leur mission.

Pour ce qui est plus précisément des entrepreneurs privés, je peux seulement vous dire à la lumière de ma propre expérience que des équipements de protection individuelle sont disponibles dans tous les locaux du ministère de la Défense nationale et que les directives de la santé publique y sont appliquées comme il se doit.

Je ne suis cependant pas en mesure de vous donner de précisions concernant les congés de maladie. Si vous le souhaitez, je peux prendre note de la question et vous fournir ultérieurement une réponse plus détaillée à ce sujet.

Je vous répète que nous mettons tout en œuvre pour prendre bien soin de la santé et du bien-être de l'ensemble du personnel de la défense.

M. Randall Garrison: Merci, général Misener, et je vous serais reconnaissant de bien vouloir nous transmettre ce complément d'information.

La présidente: Merci.

Nous passons à M. Benzen.

M. Bob Benzen (Calgary Heritage, PCC): Merci, madame la présidente, et merci à nos deux témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

Major-général Fortin, j'aimerais vous parler d'un article que j'ai lu en ligne il y a quelques minutes à peine. On y indiquait que la Commission européenne a rendu public en ce vendredi un mécanisme autorisant les États membres à bloquer l'exportation des vaccins pour le coronavirus fabriqués pour des entreprises n'ayant pas atteint les objectifs de livraison établis dans leurs contrats d'achat anticipé.

On y ajoute que c'est une nouvelle qui a tout lieu d'alarmer des pays comme le Canada et le Royaume-Uni.

Tout semble indiquer que nous devons composer avec une pénurie de vaccins pendant un moment encore. La situation doit être très frustrante pour vous. Vous avez su regrouper tous ces gens compétents pour la distribution du vaccin dans toutes les régions du Canada et pris toutes les dispositions nécessaires à cette fin, mais voilà que vous n'avez aucun vaccin à distribuer.

Mgén Dany Fortin: Comme je n'ai pas lu l'article en question, je vous renvoie aux commentaires faits aujourd'hui par le premier ministre concernant l'engagement qu'il a pris cette semaine. Jusqu'à avis contraire, je poursuis mon travail assidu de planification auprès des fabricants de telle sorte que nous puissions recevoir ces vaccins aux dates qu'ils nous ont indiquées. Nous continuons les efforts en ce sens parallèlement aux engagements pris par le premier ministre. Différentes dispositions sont prises et nous recevons éventuellement nos vaccins comme prévu.

• (1420)

M. Bob Benzen: Merci.

Je ne crois pas que nous allons les recevoir aussi rapidement que le premier ministre le pense étant donné que les autres pays voudront s'assurer d'avoir d'abord des vaccins pour leurs propres citoyens.

Prenons justement un instant pour parler du premier ministre. Il a dit avoir notamment fait appel aux Forces armées canadiennes pour mener à bien ce processus en raison de certaines menaces pour la sécurité qui planaient sur la distribution du vaccin pour la COVID-19 au Canada.

Pouvez-vous nous donner un aperçu de ces possibles menaces pour la sécurité et des mesures prises par les Forces armées canadiennes pour les atténuer et veiller à ce que la distribution du vaccin ne soit pas entravée si tant est que l'on puisse effectivement vous en livrer?

Mgén Dany Fortin: Je ne veux pas parler au nom des Forces armées canadiennes. Je vais vous dire ce qu'il en est dans mon rôle de général travaillant auprès de l'Agence de la santé publique. Je peux vous confirmer que nous avons cerné, en collaboration avec nos partenaires, soit avec les différents intervenants provinciaux, territoriaux et fédéraux, certains risques encourus notamment en matière de cybersécurité, de désinformation, d'atteintes physiques aux expéditions et aux exportations. Nous cherchons sans cesse à apporter les ajustements requis pour atténuer les risques en nous appuyant entre autres sur un échange suffisant d'information. Nous travaillons en étroite coordination avec les forces de l'ordre, car la sécurité demeure une considération de premier plan dans la planification de nos modes de livraison pour les vaccins sous toutes leurs formes. Nous prêtons sans cesse toute l'attention voulue à ces questions. Il y a une coordination étroite entre les forces de l'ordre et les autres services et agences du fédéral jusqu'au niveau régional, en passant par les provinces et les territoires, afin d'assurer que les mesures nécessaires sont prises en prévision d'éventuels problèmes.

Je ne peux pas vous fournir de plus amples détails sans révéler des informations confidentielles, mais je tiens à assurer à tous les Canadiens que nous prenons vraiment toutes les mesures qui s'imposent dans un contexte semblable.

M. Bob Benzen: Jusqu'à maintenant, est-ce que le système a été la cible d'une attaque sous une forme ou une autre? Je peux comprendre qu'il vous est impossible de nous révéler les mesures qui seraient prises pour contrer une telle attaque, car nous ne voulons pas divulguer nos secrets.

Mgén Dany Fortin: Il n'y a pas eu à ma connaissance de cyberattaque jusqu'à maintenant, mais nous continuons de suivre la situation de près. Quant aux gestes précis qui pourraient être posés par les forces de l'ordre, c'est aux représentants de ces forces qu'il faudrait poser la question.

M. Bob Benzen: Vous pouvez compter sur une équipe formidable qui recueille de l'information sur la situation sanitaire partout sur la planète. Comme nous le savons, c'est en pouvant compter sur le plus d'information possible nous permettant de réagir plus rapidement que nous pourrions composer au mieux avec une pandémie comme celle-ci.

Pourriez-vous nous dire de quelle manière l'information que vous recueillez pourrait être mieux utilisée au Canada pour réagir à cette pandémie?

Mgén Dany Fortin: Je crois que l'agence est déterminée à en apprendre le plus possible afin que les choses soient bien claires pour ce qui est de la santé publique et des risques encourus dans ce contexte. Je ne suis pas en mesure de vous parler des efforts déployés par les Forces armées canadiennes en matière de renseignement sanitaire et de vous dire quelles informations sont transmises à qui exactement. Je prends note de cette question et je transmettrai une réponse ultérieurement au Comité.

La présidente: Merci beaucoup.

À vous la parole, monsieur Spengemann.

[Français]

M. Sven Spengemann (Mississauga—Lakeshore, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Major-général Fortin, major-général Misener, je vous remercie de votre présence, de votre témoignage et de votre service. J'aimerais aussi remercier les membres des Forces armées canadiennes qui sont sous votre commandement.

Major-général Fortin, j'aimerais vous poser une question un peu plus précise à vous sur le rôle de votre équipe dans la gestion des risques. Dans un communiqué, l'Agence de la santé publique du Canada, ou ASPC, a déclaré: « Le personnel des FAC renforcera les plans par l'intégration d'outils d'atténuation des risques et l'organisation d'exercices prédéploiement. »

Pouvez-vous nous en dire davantage sur ces outils de gestion des risques? Est-ce que ce sont uniquement des mécanismes d'origine militaire?

Plus largement, comment ce type d'équipe fonctionne-t-elle dans le cadre du travail quotidien?

Mgén Dany Fortin: Madame la présidente, si j'ai bien compris la question, M. Spengemann parle des préparatifs et du travail constant qui est fait pour que le niveau de préparation des plans d'immunisation des provinces et des territoires soit élevé. Vous me corrigerez si ce n'est pas tout à fait votre question. Je peux vous dire qu'on a importé plusieurs pratiques et méthodes qui se prêtent bien aux opérations militaires, qu'on peut adapter à presque n'importe quelle opération. Plusieurs d'entre nous, au sein des Forces armées canadiennes et du ministère de la Défense, avons dû parfois adapter des méthodes axées sur des opérations militaires, mais adaptables à des opérations non traditionnelles.

En décembre, nous avons mené des exercices de simulation avec plus de 140 intervenants de tous les niveaux. En préparation à la deuxième phase au printemps, où il y aura une augmentation importante des activités de vaccination, on pourra ramener plusieurs de ces intervenants à la table virtuelle en vue de discuter des plans et des ajustements à apporter pour qu'il y ait une bonne préparation à tous les niveaux.

• (1425)

M. Sven Spengemann: Je vous remercie beaucoup, général. Cette réponse est très utile.

[Traduction]

Les Canadiens ont une confiance élevée envers les Forces canadiennes. Mes collègues ont parlé du rôle que vous avez joué dans les opérations visant à contrer la pandémie, mais vous jouissiez même avant cela de la confiance de la population canadienne. Les Canadiens font également confiance aux scientifiques et aux autorités de la santé publique. Tout le monde comprenait donc très bien dès le départ à quel point la complémentarité de ces deux groupes pouvait être bénéfique et essentielle dans le cadre de notre réponse à la COVID-19.

Je vous pose la question à tous les deux. Quels mécanismes sont à votre disposition pour protéger les plus vulnérables dans le contexte de cette crise? Mes collègues ont parlé des aînés dans les établissements de soins de longue durée ainsi que des communautés autochtones. Il y a d'autres segments vulnérables que nous pourrions cerner grâce aux données, notamment du point de vue démographique.

Dans quelle mesure le mécanisme intégré de coopération entre l'Agence de la santé publique du Canada et les Forces armées canadiennes est-il suffisamment souple pour permettre d'aider comme il se doit ceux qui sont les plus vulnérables face à cette pandémie?

Mgén Dany Fortin: Je vais commencer avant de laisser mon collègue vous en dire plus long au sujet des mesures de soutien prises en ce sens par les Forces armées canadiennes.

Je peux vous dire que l'agence et mon équipe qui y est intégrée suivront fidèlement les orientations dictées par le Comité consultatif national de l'immunisation et les recommandations formulées par différents intervenants à la lumière des diverses données disponibles.

Comme nous disposons de peu de temps, je ne vais pas entrer dans les détails, mais disons que tout cela est pris en compte aux fins de la distribution convenue et de l'ordre de priorité établi quant à savoir qui recevra le vaccin dans les différentes provinces et territoires dont les autorités respectives assurent l'application de ces directives.

Il faut dire que la distribution se fait sans qu'il soit nécessaire de savoir qui va recevoir le vaccin. Nous répartissons toutefois les doses en fonction de la population, avec certains ajustements pour les collectivités autochtones éloignées et pour donner suite à l'engagement de vacciner la population adulte des territoires d'ici la fin du premier trimestre.

Pour ce qui est des Forces armées canadiennes, je laisse le général Misener vous dire ce qu'il en est.

Mgén Mark Misener: Je voudrais seulement ajouter une ou deux choses. Précisons d'abord que la santé et le bien-être des membres de nos forces ont toujours été au cœur de nos préoccupa-

tions depuis le début de la pandémie. Nous nous sommes assurés dès le départ de prendre les dispositions nécessaires pour tous ceux qui nous avaient fait part d'un problème de santé quelconque ou d'un risque en cas d'exposition. Autrement dit, nous n'avons pas déployé ces gens-là dans des secteurs où ils se seraient exposés à des risques additionnels, et nous les avons dans la plupart des cas gardés à la maison de telle sorte qu'il puisse continuer à bien se porter.

Je dirais par ailleurs — comme vient de l'indiquer le major-général Fortin — que pour la vaccination, qui vient d'être entreprise au sein des Forces armées canadiennes, nous avons donné la priorité à nos pourvoyeurs de soins de première ligne, mais également à nos membres qui ont des problèmes de santé les rendant particulièrement vulnérables à des formes sévères de la COVID-19. Ces gens-là sont jugés prioritaires dans le cadre de notre programme de vaccination.

• (1430)

M. Sven Spengemann: Merci beaucoup.

[Français]

Merci beaucoup, madame la présidente.

[Traduction]

La présidente: Madame Gallant, la parole est à vous.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Merci, madame la présidente.

Je remercie nos témoins.

Premièrement, je dois dire que dès que j'ai entendu que le major-général Fortin serait responsable du déploiement des vaccins et de leur distribution, je me suis sentie totalement en confiance. Je savais que dès que vous recevriez les vaccins, ils se rendraient là où ils devaient se rendre.

Major-général Misener, je ne sais pas si vous le savez, mais nous avons l'honneur d'accueillir deux Misener ici aujourd'hui. Votre grande sœur travaille comme interprète pour la séance. Nous avons déjà eu l'occasion de travailler avec elle, au comité de la défense, et c'est un pur plaisir.

Peu après Noël, alors que des soldats étaient déployés en Lettonie, on a appris que quelques soldats déjà là-bas, qui devaient rentrer à la maison, étaient atteints de la COVID. Les membres de leurs familles étaient vraiment ébranlés, parce qu'ils savaient que leurs proches n'avaient pas été vaccinés contre la COVID.

Quelles sont les mesures prises pour que les soldats qui arrivent en théâtre d'opérations soient protégés de ceux qui sont potentiellement déjà contaminés?

Mgén Mark Misener: Encore une fois, je ne peux que répéter à quel point la santé et le bien-être de notre personnel sont importants, et il ne s'agit pas que de suivre les mesures de santé publique et les conseils de notre médecin général. Notre médecin-chef du commandement analyse en profondeur chaque opération pour comprendre les besoins particuliers de l'opération. Il y a les diverses mesures d'atténuation des risques qui sont mises en place, la quarantaine avant que les militaires soient déployés, les mesures spéciales prises pendant le déploiement et les mesures prises après le déploiement. Il y a tout un train de mesures qui sont prises pour atténuer les risques, qui sont très dynamiques et évoluent constamment pour ce qui est de la COVID, et nous continuerons de suivre la situation de très près.

Je peux vous dire que pour cette opération en particulier, nous nous entretenons très fréquemment avec le commandant sur le terrain. L'équipe de commandement fait un travail remarquable, comme toutes les équipes de commandement des forces déployées avant elle, et elle prend toutes les mesures appropriées pour réduire les risques et protéger la santé et le bien-être de nos membres.

Parallèlement à cela, nous travaillons avec les responsables de la mise sur pied de la force pour que les familles soient tenues au courant de ce qu'il arrive à leurs proches, qu'elles soient bien informées au fur et à mesure que la situation change, puisqu'elle change souvent dans un contexte aussi dynamique que celui-ci, tout cela dans le but d'assurer la santé et le bien-être de nos militaires, tout en continuant d'accomplir nos fonctions et de nous acquitter des tâches propres à nos opérations, bien sûr, parce qu'au bout du compte, c'est le but des Forces armées canadiennes. Elles sont là pour réaliser nos missions.

En gros, c'est ce que nous faisons pour continuer de gérer la situation.

Mme Cheryl Gallant: Merci.

J'ai une question à vous poser très rapidement, à laquelle vous pouvez simplement répondre oui ou non. Le ministère de la Défense nationale a-t-il déjà déployé des militaires en théâtre d'opérations dans des pays où il y avait une grande prévalence de maladies comme la malaria ou la fièvre jaune, sans que les militaires n'aient d'abord reçu les vaccins appropriés pour être protégés contre ces maladies, à votre connaissance?

Mgén Mark Misener: Je pense que c'est peu probable, compte tenu des examens préalables approfondis que nous effectuons avant tout déploiement. Il y a un mécanisme d'examen très robuste qui s'enclenche avant tout déploiement en théâtre d'opérations, pour prendre bien compte de tous les facteurs dont je viens de parler, afin que le militaire soit prêt à participer à l'opération.

Mme Cheryl Gallant: C'est fantastique. Merci.

Les athlètes membres des Forces armées canadiennes qui ont participé aux Jeux mondiaux militaires de 2019 à Wuhan, en Chine, au tout début de l'épidémie, ont-ils subi des tests sérologiques pour déterminer s'ils portaient des anticorps contre la COVID?

• (1435)

Mgén Mark Misener: Je serai très honnête: je ne suis pas au courant. Je pense que l'idéal, ici, sera de prendre note de votre question pour vous répondre ultérieurement, madame la présidente.

Mme Cheryl Gallant: Savons-nous quand les gens seront vaccinés en Lettonie? Y a-t-il des tests rapides à la disposition des personnes déployées à l'étranger?

Mgén Mark Misener: Comme je l'ai mentionné, nous avons commencé notre campagne d'immunisation contre la COVID pour réduire la menace qu'elle présente pour nos membres et assurer notre efficacité opérationnelle. Notre planification est continuellement revue pour la vaccination des membres des FAC déployés hors du Canada. Cette planification se fait en coordination avec divers intervenants, pour que les membres des FAC en déploiement aient accès au vaccin le plus rapidement possible, selon sa disponibilité, les considérations opérationnelles et logistiques et l'ordre de priorité de la vaccination.

Tout cela pour dire que nous vaccinerons tous ces gens dès que nous le pourrons et que le COIC a un plan très détaillé pour ce faire, qui tient compte de divers facteurs.

La présidente: Très bien. Merci beaucoup.

Monsieur Bagnell, la parole est à vous.

Vous devez mettre votre casque d'écoute, monsieur Bagnell.

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Je sais que les 35 personnes qui participent à cette visioconférence apprécient grandement le travail des militaires canadiens pour assurer notre sécurité, donc je vous en remercie. Je vous demanderais tout particulièrement, en mon nom, de remercier les dernières recrues de l'armée, qui ne s'attendaient vraiment pas à cela en s'y enrôlant. Elles s'attendaient à être confrontées à des risques, certes, mais pas nécessairement au genre de risques auxquels elles sont exposées actuellement, donc je les remercie infiniment.

Je suis le seul membre du Comité à venir de l'Arctique, du Nord, donc je ferai preuve d'un peu d'esprit de clocher dans mes questions. Je dois cependant vous dire à quel point les gens du Nord apprécient le travail formidable que vous faites et que le Canada fait afin de prioriser le Grand Nord et les communautés autochtones isolées, parce qu'il est évident qu'elles n'ont aucune protection, qu'elles n'ont pas de respirateurs et qu'elles ont vraiment besoin d'être traitées en priorité. Nous sommes vraiment reconnaissants envers tout le monde de l'empathie qui nous est témoignée. Les membres de ces communautés, les aînés comme les autres, sont ravis de pouvoir recevoir le vaccin maintenant. Nos professionnels de la santé en sont très contents. Merci beaucoup.

Je ne sais pas s'il y a des choses que vous voudriez dire sur la logistique dans le Nord. Je sais qu'elle est assez complexe, mais y a-t-il quoi que ce soit que vous voudriez dire à ce sujet avant que je vous pose ma prochaine question?

Mgén Dany Fortin: Je dirai simplement que nous avons un excellent dialogue avec les représentants des trois territoires. Ils tirent pleinement parti de toutes les ressources que le gouvernement fédéral peut leur offrir pour faciliter leur plan de distribution et accélérer la vaccination au cours des prochaines semaines.

L'hon. Larry Bagnell: Merci beaucoup.

Major-général Misener, auriez-vous de l'information ou des observations à nous communiquer sur les avions qui sont utilisés dans le Nord ou la participation de la Force opérationnelle interarmées (Nord) à la distribution du vaccin?

Mgén Mark Misener: Je vous dirai que comme toutes nos forces opérationnelles interarmées, la Force opérationnelle interarmées (Nord) fait partie intégrante de la structure de COIC. Nous sommes constamment en contact avec ses commandants et travaillons en très étroite collaboration avec eux pour bien répondre à leurs besoins. Nous avons d'excellentes voies de communication, non seulement avec eux, mais aussi avec tous leurs partenaires dans cette opération.

Je mentionnerai aussi que pour aider la Force opérationnelle interarmées à répondre aux demandes, nous utilisons principalement les services de nos formidables Rangers canadiens, qui sont nos yeux et nos oreilles sur le terrain. Ils nous ont tellement aidés jusqu'à maintenant, et ils continueront de le faire, compte tenu de leurs connaissances approfondies de la réalité locale.

• (1440)

L'hon. Larry Bagnell: Je veux moi aussi féliciter chaleureusement les Rangers canadiens de leur travail, comme toujours. Sans eux, il nous serait impossible d'intervenir sur un territoire aussi immense et aussi peu peuplé.

Major-général Fortin, avez-vous eu des discussions avec les responsables d'autres pays sur les mécanismes de distribution?

Mgén Dany Fortin: Au tout début, quand nous nous sommes attaqués à ce travail, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec le général Perna, qui dirige l'opération Warp Speed, aux États-Unis. C'est un général quatre étoiles de l'armée américaine. Nous avons discuté de nos préoccupations, de part et d'autre, et appris tant de nos différences que de nos similitudes en vue de la tâche à laquelle nous allons nous attaquer dans nos deux pays respectifs. Nous échangeons également sur les pratiques exemplaires observées au fur et à mesure que la situation évolue depuis quelques semaines.

La présidente: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole.

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Je vous remercie beaucoup.

C'est ma dernière intervention, et je tiens sincèrement à vous remercier de tout le travail que vous faites. C'est éminemment apprécié.

En ce qui a trait à votre plan de distribution, êtes-vous en communication avec d'autres pays pour déterminer comment cela fonctionne de leur côté, pour comparer ce qui fonctionne bien d'un côté et de l'autre et pour s'entraider dans cette situation?

Est-ce que cela fonctionne plutôt en vase clos et chacun s'occupe de ses affaires?

Mgén Dany Fortin: Madame la présidente, comme je l'ai mentionné, j'ai eu des discussions avec le général Perna de l'opération Warp Speed, aux États-Unis, en décembre. Nous avons échangé des informations qui portaient davantage sur nos responsabilités respectives.

Pour ce qui est de faire des comparaisons avec d'autres pays, je n'en ai pas eu l'occasion ou je n'ai peut-être pas saisi les occasions de dialoguer avec les représentants d'autres pays à cet effet. Cela dit, nos systèmes sont différents. Nous avons 13 provinces et territoires, en plus des entités fédérales qui ont des populations fédérales, comme le Service correctionnel du Canada et les Forces armées canadiennes.

C'est un peu différent d'un pays à l'autre, mais je crois tout de même qu'il y a du mérite à partager certaines leçons et à apprendre de celles des autres. C'est une approche que nous allons envisager.

M. Alexis Brunelle-Duceppe: C'est parfait. Je vous remercie beaucoup, major-général Fortin.

Je vais rester dans le domaine international. Je ne sais pas si cela vous concerne, mais c'est pour cette raison que nous sommes là.

Est-ce que les Forces armées vont distribuer des doses de vaccin contre la COVID-19 en soutien humanitaire international dans le cadre de l'opération Vector ou est-ce que ce sont vraiment deux choses différentes?

Mgén Dany Fortin: Madame la présidente, je vais commencer en vous disant que le Canada souscrit au COVAX. Dans ce cadre, il est possible que le Canada contribue à la distribution de doses, qui pourront être acheminées de l'extérieur vers l'extérieur, ou du Canada vers l'extérieur. Cela reste à déterminer. Lorsque viendra le temps de se pencher en détail sur la question, nous regarderons les outils à notre disposition, qu'ils soient contractuels ou qu'ils proviennent des ressources du gouvernement du Canada.

Pour ce qui est des Forces armées canadiennes en appui à l'étranger, je vais devoir me tourner vers mon collègue, si j'en ai le temps.

Mgén Mark Misener: Madame la présidente, nos efforts à l'étranger servent vraiment à soutenir les Forces canadiennes déployées outre-mer. Nous voulons nous assurer de soutenir les opérations relatives aux vaccins.

M. Alexis Brunelle-Duceppe: D'accord. Je vous remercie beaucoup, messieurs.

La présidente: Merci beaucoup.

[Traduction]

Monsieur Garrison, s'il vous plaît.

M. Randall Garrison: Merci beaucoup, madame la présidente.

J'aimerais revenir à la question des obstacles à la distribution des vaccins, selon l'endroit où ils sont produits. Bien sûr, je crois avoir déjà dit un peu plus tôt que j'aimerais beaucoup que nous retrouvions nos capacités de recherche et de développement, plus de production de vaccins au Canada, mais à court terme, si je ne me trompe pas, le vaccin de Moderna est produit en Suisse, si bien qu'il ne serait pas touché par le possible blocage évoqué par l'UE.

Est-ce exact, major-général Fortin?

• (1445)

Mgén Dany Fortin: Je peux vous confirmer que cette information sur le lieu de production de Moderna est exacte. C'est une entreprise internationale, un fabricant international, mais c'est en Europe qu'elle produit le produit que nous recevons. On me dit qu'il est fabriqué en Suisse, que le remplissage des fioles et l'emballage sont faits en Espagne, puis que l'entreposage et la distribution se font depuis la Belgique.

M. Randall Garrison: Merci. Je pense que cela peut nous rassurer un peu. Quand on parle de l'Europe, il faut peut-être être un peu plus précis.

De même, il y a une chose qui me rassure et que j'aimerais que vous me confirmiez. Ce matin, Novartis a annoncé la conclusion d'un accord avec Pfizer afin de produire son vaccin depuis ses installations en Suisse dès le deuxième trimestre de l'année. Je me demande si cela pourra aider le Canada, si nous pourrions nous approvisionner en vaccins Pfizer, à partir du deuxième trimestre, grâce à l'accord que l'entreprise a conclu avec Novartis sur ses installations en Suisse. Cela atténuerait-il les obstacles à l'approvisionnement du Canada en vaccins?

Mgén Dany Fortin: Je dirais que c'est tout à fait possible. Pfizer-BioNTech est un fabricant international. Il a des sociétés et des filiales partout dans le monde. Pour ce qui est de dire où les vaccins seront produits et si telle ou telle entreprise pourrait en profiter pour produire les vaccins destinés au marché canadien, je devrai m'en remettre à Services publics et Approvisionnement Canada pour les détails, ainsi qu'à Santé Canada, au cas où il y aurait des changements dans le processus d'approbation réglementaire.

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur Bezan, la parole est à vous.

M. James Bezan: Merci, madame la présidente.

Général Fortin, vous avez dit à maintes reprises avoir confiance que Pfizer respecterait son obligation contractuelle de fournir quatre millions de doses du vaccin au Canada, mais en date d'hier, selon les graphiques qu'on nous a fournis, les provinces affirmaient qu'elles n'en recevraient que 3,5 millions. À quoi est attribuable cet écart d'un demi-million dans le nombre de doses?

Mgén Dany Fortin: Je peux certainement vous l'expliquer, si j'en ai le temps. Selon les calculs effectués jusqu'à maintenant, nous en sommes à un point d'inflexion avec le fabricant, et Pfizer nous garantit qu'il nous fournira quatre millions de doses d'ici le 31 mars.

M. James Bezan: Général, ces calculs se fondent-ils sur la base de six ou de cinq doses par fiole? Qu'arrivera-t-il si Santé Canada n'approuve pas la dose supplémentaire dans chaque fiole, étant donné qu'au Manitoba, d'où je viens, il semble qu'il y ait six doses par fiole seulement 75 % du temps.

Mgén Dany Fortin: Oui, je comprends très bien la difficulté. Encore une fois, Pfizer nous assure que nous obtiendrons quatre millions de doses d'ici la fin mars, point final. Nous ne savons pas encore exactement comment nous y arriverons, parce que tout dépend de nos calculs, et tant que Santé Canada n'a pas approuvé ce vaccin, en présumant qu'il l'approuvera, nous ne savons pas s'il reconnaîtra les six doses par fiole, ni à partir de quand. Cela aura une incidence sur les quantités que nous recevrons chaque semaine. Cela dit, l'objectif du 31 mars reste de quatre millions de doses, et c'est ce que Pfizer compte honorer.

Pour ce qui est de savoir si une fiole contient cinq ou six doses, je pense que nous verrons ce qui ressortira de l'analyse, par Santé Canada, de la soumission de Pfizer.

M. James Bezan: J'espère que les autorités tiendront compte du fait que tant le Manitoba que l'Alberta, à ce que je sache, essaient d'extraire six doses de chaque fiole, mais n'y arrivent que 75 % du temps.

Les contrats avec Moderna et Pfizer sont-ils contraignants ou contiennent-ils des échappatoires qui pourraient entrer en ligne de compte si les fabricants n'arrivent pas à livrer toutes les doses voulues?

Mgén Dany Fortin: Malheureusement, je ne connais pas ou ne maîtrise pas tous les détails du contrat à ce sujet. Ce sont surtout les fonctionnaires de SPAC qui s'en occupent, bien que ce soit l'Agence de la santé publique qui soit le client. Je devrai prendre note de votre question et vous fournir une réponse écrite ultérieurement.

M. James Bezan: Très bien. Je vais changer légèrement de sujet.

Général Fortin, vous avez mentionné un peu plus tôt que 52 membres des Forces armées canadiennes qui travaillent avec vous sont détachés à l'Agence de la santé publique du Canada. Je suis surpris qu'aucun ne vous accompagne ici, aujourd'hui, comme d'autres députés vous ont demandé un peu plus tôt s'il y avait des membres de la police militaire ou du commandement du renseignement des Forces canadiennes chargés de surveiller les menaces potentielles contre les expéditions de produits au Canada et les cybermenaces, bien sûr, de même que tout risque qu'un produit ne soit détourné ou volé une fois au Canada.

Pourquoi n'y a-t-il personne au sein de votre équipe pour s'en occuper à l'Agence de la santé publique du Canada?

• (1450)

Mgén Dany Fortin: C'est une excellente question.

Je vous répondrai, en résumé, que les membres des FAC sont là pour accroître les capacités de l'agence dans les domaines où nous pouvons lui apporter une expérience et des ressources uniques, pour l'organisation des opérations, par exemple, ou en technologie de l'information. Je travaille avec un conseiller médical. Il y a aussi un pharmacien qui me conseille, de même qu'une équipe de communications.

Nous travaillons également de concert avec les organismes d'application de la loi civils dans cette entreprise. Ce n'est pas le mandat de la police militaire de prodiguer des conseils sur des questions civiles.

Pour ce qui est du renseignement, il y a une démarcation nette qui détermine tout ce que les services de sécurité non militaires peuvent faire pour analyser les diverses menaces potentielles.

M. James Bezan: D'accord, j'espérerais que cela viendrait des Forces armées canadiennes, soit du commandement du renseignement ou de la police militaire.

Concernant les expéditions internationales, nous avons vu des lots d'équipement de protection individuelle destinés au Canada détournés vers les États-Unis et d'autres pays. Nous ne voudrions pas voir la même chose se reproduire dans la course à l'obtention des vaccins quand ils sont prêts, puis que des avions soient détournés. J'espère qu'il y a un contrôle et une surveillance qui se font, qu'il y a une présence policière à bord des avions, pour qu'ils arrivent bel et bien au Canada.

La présidente: Très bien. Merci beaucoup.

Nous entendrons maintenant Mme Vandenberg, s'il vous plaît.

Mme Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Merci beaucoup.

Je tiens à remercier le général Fortin et le général Misener de leur bon travail, ainsi que de leurs témoignages d'aujourd'hui. Par votre entremise, je remercie également toute l'équipe de défense, particulièrement ceux et celles qui sont en détachement à l'Agence de la santé publique du Canada, dont les bureaux se trouvent, bien sûr dans ma circonscription d'Ottawa-Ouest—Nepean.

Général Fortin, j'aimerais revenir à une observation que vous avez faite un peu plus tôt. Corrigez-moi si je ne vous cite pas comme il faut. Évidemment, nous savons que les FAC sont extrêmement bien placées pour mener une opération d'une telle envergure, tant en raison de leurs capacités organisationnelles que de leurs compétences. Vous avez affirmé avoir sommé les responsables des provinces d'utiliser les services de coordination fédéraux. Y a-t-il quoi que ce soit qui vous porte à dire que certaines provinces ne demandent peut-être pas tous les services que les FAC pourraient leur offrir ou qu'elles ne les utilisent pas pleinement?

Mgén Dany Fortin: Ce n'est pas exactement ce que je voulais dire, donc je me suis peut-être mal exprimé.

Je ne parlais pas tant des capacités des FAC que des ressources que nous avons, au sein de l'agence, pour assurer la distribution à grande échelle. Par exemple, je pense à la coentreprise de services logistiques constituée de FedEx et d'Innomar, avec qui le Canada a signé un contrat pour la distribution de tous les vaccins à l'exception de ceux de Pfizer-BioNTech. Il s'agit là de sociétés de transport et de livraison légitimes, robustes, qui ont beaucoup d'expérience et de compétences dans le maniement de produits pharmaceutiques. Elles assurent la distribution partout au pays aux centres de livraison sélectionnés par les provinces et les territoires.

Certaines provinces et certains territoires aimeraient pouvoir profiter davantage de ce service. D'autres privilégient une combinaison entre leur propre système et le contrat fédéral. Nous continuons de les encourager, lorsqu'ils observent des lacunes et des risques, surtout dans un contexte où nous nous apprêtons à recevoir des millions de vaccins par trimestre, à continuer d'utiliser au maximum les services prévus au contrat fédéral et les services des sous-traitants sous la responsabilité de FedEx et d'Innomar.

Mme Anita Vandenberg: Je vous remercie de cette précision.

Je remarque qu'il y avait déjà du personnel des Forces armées canadiennes qui travaillaient à l'Agence de la santé publique du Canada au début du printemps. J'ai eu l'occasion de m'y rendre avec le premier ministre et de m'entretenir avec certaines de ces personnes.

Pouvez-vous nous parler de la présence à long terme des membres des FAC à l'Agence de la santé publique du Canada depuis le début de cette pandémie, de l'intégration et de la coordination que cela vous permet d'assurer et du travail précis que vous faites, particulièrement en matière de planification?

Par exemple, quand avez-vous commencé à planifier le déploiement du vaccin et que faites-vous maintenant en matière de planification en vue du moment où nous commencerons à recevoir les 20 millions de doses que vous avez évoquées au deuxième trimestre?

• (1455)

Mgn Dany Fortin: Je ne pense pas avoir suffisamment de temps pour bien vous expliquer ce que nous faisons au quotidien. Nous pouvons être très fiers du travail de notre équipe. Depuis l'hiver, l'agence a bien saisi l'ampleur et les conséquences de la pandémie. Par exemple, les membres des FAC ont proposé des mesures à

l'agence et lui ont offert de l'aide pour tout ce qui concerne la réception et la distribution d'équipement de protection individuelle et la reddition de comptes à cet égard.

Pendant l'été, nous avons été un peu moins présents, mais à la fin de l'été ou au début de l'automne, il a été déterminé qu'on aurait besoin de spécialistes pour analyser les défis logistiques entourant la distribution de millions de vaccins à court terme. À ce moment-là, nous nous attendions à ce que les vaccins arrivent de manière à ce que nous puissions commencer à les distribuer dès le 1^{er} janvier.

Bien sûr, nous savons maintenant que pour diverses raisons, nous avons réussi à bien mettre en place, de façon pragmatique et délibérée, tous les systèmes nécessaires pour établir un centre national des opérations pour le déploiement du vaccin et créer une équipe, à l'agence, composée non seulement de membres des FAC, mais aussi de personnel d'autres ministères et organismes pour tenir compte de tous les aspects de la distribution des vaccins.

La présidente: Merci beaucoup. Cela vient mettre un terme à nos témoignages d'aujourd'hui.

Je souhaite féliciter notre nouveau greffier, M. Wassim Bouanani, qui termine ici sa première séance avec le comité de la défense. Je vous souhaite la bienvenue, monsieur le greffier.

Je voudrais également remercier, personnellement et au nom de l'ensemble des membres du Comité et des Canadiens en général, nos distingués témoins de tout le travail accompli à ce jour, qui change vraiment la vie des Canadiens au quotidien.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de vous entretenir avec nous aujourd'hui. Nous savons combien ce temps est précieux et nous vous en sommes très reconnaissants.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>